

**Dominique PACE** 20 janvier 2009

Directrice générale de l'association Biblionef

**Hervé GAYMARD**

Nous remercions Madame Pace d'avoir accepté de venir nous rencontrer. Comme vous le savez, nous sommes réunis ici dans le cadre d'une mission sur l'économie du livre, sur l'évaluation de la loi sur le prix unique et sur l'avenir du livre. Nous souhaiterions d'abord vous entendre nous présenter l'activité de votre association, ce que vous faites et comment elle fonctionne. Nous sommes bien sûr intéressés par un aspect qui revient souvent, celui du pilon des invendus. Souvent, le bon sens nous amène à nous demander pourquoi nous détruisons tous ces livres plutôt que de les donner. Ce sont des réflexions qui reviennent régulièrement et je pense donc qu'il était important que nous entendions des gens travaillant sur cette problématique.

**Dominique PACE**

Merci à vous Monsieur le Ministre, merci mesdames et messieurs de me recevoir ici aujourd'hui. Je suis ravie de cette occasion qui m'est donnée de vous parler de cette belle aventure qu'est celle de Biblionef. Biblionef est une ONG, une association loi 1901 créée il y a plus de dix-sept ans avec Maximilien Vegelin van Claerbergen, qui était à l'époque ambassadeur des Pays-Bas. Il y a toujours un élément déclencheur à la création de beaux projets. En l'occurrence, une rencontre il y a 25 ans de cela, dans la jungle du Surinam avec des enfants parqués dans des camps, les yeux grands ouverts sur un avenir sans aucune perspective. Des enfants qui voulaient vivre, des enfants qui voulaient apprendre, des enfants qui voulaient lire mais qui n'avaient rien. Que pouvions-nous faire pour les aider ? Des enfants et des adolescents comme eux, il y en a des millions à travers le monde qui ne sortiront certainement jamais de leur environnement proche, mais qu'on ne peut pas laisser sur le bas-côté de la route de leur propre vie. Il faut non seulement essayer d'enrichir leur enfance, mais aussi leur apporter un monde qu'ils ne découvriront peut-être jamais et leur donner l'envie d'apprendre, de s'éduquer et leur offrir des clés pour leur avenir. Alors, que faire d'autre, sinon leur apporter les livres dont ils ont tant besoin et qu'ils n'ont pas ? Évidemment, pas n'importe quels livres ; il ne s'agissait pas de renforcer, de conforter les pratiques de beaucoup d'associations de bonne volonté qui avaient la fâcheuse habitude de déverser dans des pays des *containers* de livres usagés et inadaptés qui dévalorisaient complètement le livre et la lecture, qui témoignaient d'un manque de respect de celui qui allait le recevoir et qui ridiculisaient aussi le donateur ou le pays donateur. Maximilien Vegelin van Claerbergen était un grand navigateur. Aussi avons-nous rêvé d'un bateau à voile qui aurait fait le tour du monde et qui aurait emporté dans ses flancs des cargaisons de livres neufs pour tous ces enfants qui n'en avaient pas. Voilà pourquoi l'association s'appelle Biblionef, « biblio » pour le livre et « nef », ce vieux mot très littéraire qui désigne le bateau à voile. Le bateau et le livre étant des symboles d'aventure, de découverte et de liens entre les cultures et les civilisations. Ainsi est née l'association, avec un concept : des livres neufs pour les enfants qui n'en ont pas. Comment fallait-il faire ? Je ne connaissais personne dans le milieu de l'édition. J'avais quelques amis de par le monde qui pouvaient faire connaître le projet mais il fallait tout démarrer. Il n'y avait pas d'argent et il n'y avait pas de structure logistique. Jean-Guy Boin connaît bien l'histoire, parce qu'il a été un des premiers à accepter d'écouter ce que j'avais à lui dire, avec Jean-Sébastien Dupuit, à l'époque Directeur du livre au ministère de la Culture et président du CNL. Ils ont été les premiers à nous soutenir à la fois financièrement et par l'organisation de comités de réflexion sur le don de livres. L'idée était donc de n'apporter que des livres neufs et récents, adaptés à ceux qui allaient les recevoir et de soutenir des projets, d'apporter une aide en matière d'accès aux livres et à la lecture à tous ceux qui à travers le monde, étaient compétents, fiables, pourraient identifier des besoins, donner des garanties de réussite d'un projet et, enfin, de mettre à leur disposition une offre riche et large d'ouvrages pour la jeunesse. En effet, notre vocation depuis ces dix-sept années, est d'apporter des livres aux enfants et aux adolescents. pour une tranche d'âge qui va de la petite enfance, 2 à 3 ans – parce qu'il faut leur mettre un livre entre les mains très tôt – jusqu'aux

adolescents.

Conseil du livre - 10 mars 2009 Hervé GAYMARD – SITUATION DU LIVRE - Annexe 4 198

Je suis donc partie à la rencontre des éditeurs, des plus grands noms de l'édition pour la jeunesse, de ceux qui, me semble-t-il, étaient les plus à même de m'aider. Je ne me suis pas présentée à eux comme une énième petite association qui allait quémander de loin en loin trois ou quatre cartons de livres, parce que ce n'était pas le métier des éditeurs de donner comme ça tout le temps ni non plus leur vocation de vérifier si les projets tenaient la route et si leurs livres n'allaient pas concurrencer des marchés ou être vendus dès qu'ils auraient quitté leurs stocks.

Le projet de Biblionef était de concentrer des dons ou des acquisitions faites auprès des éditeurs pour constituer une énorme plate-forme, une banque de livres qui serait mise à disposition de tous ceux qui en avaient besoin. Voilà comment les choses se sont faites au fil des années. Il y a dix-sept ans, les plus gros éditeurs intéressés par cette nouvelle approche ont joué le jeu tout de suite. Nathan a signé des conventions de partenariats, puis ont adhéré au projet Hachette et sa fondation, de même que Gallimard Jeunesse, Larousse, Bordas, Le Seuil, Bayard, les éditions Nord-Sud, plus récemment Actes Sud Junior, les éditions Thierry Magnier... Notre travail consiste à réunir et à avoir en permanence une offre riche, large, diversifiée, afin que chaque partenaire qui vient avec un projet – que ce soit pour un millier de livres ou 15 000 ouvrages destinés à équiper un réseau de bibliothèques ou d'établissements scolaires à l'autre bout du monde – puisse trouver ce qui va lui convenir en fonction de son public et en fonction du contexte dans lequel a lieu ce projet.

J'ai l'air de vous dépeindre quelque chose d'assez idyllique. Je vous passerai tout le travail de labourage qu'il a fallu faire. Ça a été un travail énorme, titanesque, d'arriver à embarquer les gens, de les convaincre, de leur montrer que ces stocks excédentaires n'avaient pas nécessairement vocation à être pilonnés, que les attentes et les besoins étaient extrêmement importants, et qu'il y avait vraiment une rencontre possible entre une demande qui émane de pays où le don reste le seul mode d'intervention envisageable et une offre disponible ici. Comme vous le savez la pénurie de livres dans les pays en voie de développement est considérable en raison de la défaillance des économies locales du livre ou de leur inexistence. Et pas uniquement sur le continent africain. On a tendance à toujours parler des pays du Sud, mais il n'y a pas que cet axe Nord/Sud : il y a d'autres pays plus à l'Est ou plus à l'Ouest, qui sont aussi en manque cruel de livres et que l'on peut aider.

C'est ce à quoi nous nous sommes attachés depuis toutes ces années. Faire des donations et des dotations raisonnées, impliquer les partenaires, les amener à savoir expliciter leurs besoins et en dernier ressort, leur donner toujours le choix des livres qu'ils souhaitent recevoir, une fois que le projet a été bâti. Un peu comme les maisons d'édition, à notre échelle, nous tenons un catalogue de notre offre, remis à jour en permanence au fur et à mesure des expéditions et des acquisitions.. Dès lors qu'on soutient un projet, ce catalogue est envoyé au partenaire et c'est lui qui fait le choix, à l'unité près, de ce qu'il veut recevoir. Nous proposons vraiment du sur-mesure et notre partenaire s'engage en retour, évidemment à accuser réception des livres, c'est la moindre des choses, mais aussi à faire une évaluation, dès les six premiers mois, de l'usage qui est fait de ces livres, de la fréquentation des bibliothèques, de l'impact sur les résultats scolaires, l'amélioration de l'expression écrite et orale. Moultes précautions sont prises autour de chacun des projets pour que ce soit à chaque fois un succès. Il ne nous est jamais arrivé, dans toute l'histoire de Biblionef, que des livres restent bloqués dans un port, n'aient pas été utilisés ou aient été revendus. Je crois que c'est cette réflexion et cette pratique nouvelles que nous proposons sur le don de livre qui a incité les éditeurs à nous suivre.

Mais je voudrais bien sûr que le cercle des éditeurs s'agrandisse encore. Vous le savez tous, tout le monde connaît beaucoup de difficultés et la belle époque où les éditeurs ne regardaient pas trop le chiffre de leurs tirages, où les stocks excédentaires étaient pléthoriques, est quelque peu révolu. On y fait maintenant beaucoup plus attention et tout ce qui vient en moindre quantité du côté des plus grosses maisons, il faut arriver à le compenser en embarquant toujours plus d'éditeurs dans cette aventure, et faire en sorte qu'on ne laisse pas s'accumuler encore davantage de générations d'analphabètes et d'illettrés. Vous savez que ce sont des cycles infernaux d'analphabétisme, d'illettrisme et de pauvreté qui sont aujourd'hui enclenchés. Je ne dirais certes pas que Biblionef est une organisation caritative parce que cela donne une connotation très négative. Le don de livres tel que nous le pratiquons est une des politiques de partenariat pour le développement de la lecture qui donne accès à l'éducation et la culture. Ce sont les conditions essentielles de la formation d'un individu, de son intégration sociale et de développement économique. Voilà, à grands traits, ce qu'est l'aventure Biblionef.

En matière de volumes et de chiffres, nous nous attachons à avoir toujours dans notre entrepôt un stock roulant d'environ 300 000 livres, qui oscille entre 1 000 et 1 500 références. Nous envoyons 150 000 à 160 000 livres chaque année. Il y a eu des pics à 200 000, mais ça reste exceptionnel, parce qu'il faudrait encore plus de moyens que nous n'en avons pour soutenir cette augmentation des demandes. Nous soutenons entre trente et trente-cinq projets chaque année, dans trente à trente-cinq pays différents. En dix-sept années, nous avons créé, équipé ou aidé à vivre des bibliothèques, scolaires ou publiques, dans plus de quatre-vingt dix pays francophones et francophiles. Il faut savoir aussi que nombre de pays qui ne sont pas francophones sont très demandeurs de livres en français. Il faut le savoir, parce qu'on est souvent très frileux ici dans nos réponses. Or répondre à leur demande est très important. Je reçois encore parfois des lettres manuscrites et je citerai pour exemple la Moldavie, où une enseignante qui a entendu parler de Biblionef me dit : « *Madame, nous menons un combat inégal et solitaire. Des ONG anglo-saxonnes sont très actives dans nos pays. Moi, je veux enseigner le français à mes élèves, mais je n'ai rien, pas un livre.* » Et cet exemple se reproduit régulièrement. Le travail que nous faisons sert donc à la fois l'éducation et le développement intellectuel et culturel de ces enfants à travers le monde, mais aussi le rayonnement de notre langue, son ré-enracinement et son apprentissage puisqu'elle est encore parlée, et appréciée dans nombre de pays. Dans des pays d'Europe de l'est et centrale où une dynamique commerciale démarre autour du livre français, des dotations raisonnées créent un environnement francophone bénéfique pour l'achat de livres.

#### **Antoine GALLIMARD**

On parle du recul de l'enseignement français à l'étranger et de la disparition progressive d'écoles françaises à l'étranger. Est-ce que votre vrai problème, ce n'est pas à la fois celui de l'alphabetisation et de l'enseignement ?

#### **Dominique PACE**

Oui en effet. Nous savons tout cela et tentons de répondre. Cela dit, nous sommes une ONG. On peut être fier des résultats parce que le travail est énorme, mais ça ne reste qu'une goutte d'eau dans la mer. Enfin, si quelques centaines d'enfants sont sauvés chaque année, parce qu'ils vont avoir un déclin ou parce qu'on va empêcher que des écoles ne ferment ou que des professeurs de français à l'étranger ne soient licenciés, faute de matériel didactique et culturel pour les soutenir et les appuyer, cela en vaut la peine. C'est pour cela que nous entretenons – un exemple parmi d'autres – des relations très étroites avec deux des pays du Caucase : la Géorgie et l'Azerbaïdjan. Nous sommes en lien avec les conseillers culturels et attachés de coopération pour le français et sommes soutenus par le Sénat français qui nous a donné des subventions ces dernières années pour des projets en faveur de ces pays. Beaucoup là-bas me disent : « *On essaie de faire tout ce qu'on peut, mais cela ne sera bientôt plus possible* ». Au-delà de la simple présence du livre français que nous permettons de maintenir, le fait de proposer des dotations choisies, très ciblées, de livres de grande qualité est une chance pour l'enseignement général dans ces pays, au-delà même de l'enseignement du français. Car ces pays sont dans des crises telles que tout ce qui touche à l'éducation est totalement sinistré. Et si l'on se réfère aux témoignages reçus de ces pays, notre travail contribue à entretenir une image très valorisante de la France et de ses actions de coopération dans le domaine de la lecture et de la diffusion de la langue. La tâche est considérable mais tous ces problèmes, loin de nous démonter, nous donnent envie d'en faire encore davantage. Il est vrai que les soutiens des pouvoirs publics ne sont pas tout à fait à la hauteur de ce qu'on pourrait apporter. Certains semblent remis en question alors que l'on doit continuer notre travail parce que les enjeux sont importants.

**Olivier NORA**

Combien de personnes travaillent pour Biblionef ?

**Dominique PACE**

Nous avons évidemment une équipe logistique. Au tout début de Biblionef, j'allais recevoir moi-même les palettes de livres dans de tous petits entrepôts, où je préparais les premières expéditions moi-même – avec une joie immense, il faut bien le dire. C'était un bonheur d'ouvrir les palettes de livres. Évidemment, étant donné les proportions que les choses ont prises, il y a bien longtemps qu'il y a une équipe logistique. Nous sommes obligés de louer des entrepôts très chers depuis des années. Cela nous coûte 3 000 euros par mois de louer 800 mètres carrés. Il n'a jamais été possible de trouver de solution gratuite dans des locaux dignes de ce nom, aptes à recevoir des livres pour qu'ils ne se dégradent pas.

**Olivier NORA**

On connaît ce problème.

**Dominique PACE**

Vous connaissez évidemment cette situation ! Si on veut faire les choses bien, ça a forcément un coût. Cette équipe logistique est composée de prestataires de services – qui ne sont pas nos salariés, parce que cela coûterait beaucoup trop cher – qui sont mis à disposition de Biblionef par ceux qui nous louent l'entrepôt, et qui à longueur d'année préparent les commandes de livres sur mesure pour chaque projet. C'est pour cela qu'on ne peut pas faire appel à des bénévoles pour ce type de choses. Il ne s'agit pas d'attendre que les gens aient le temps ou pensent. C'est un vrai travail, très professionnel, très rigoureux, très minutieux. Il y a de la qualité et de la réputation de l'association. Quand il faut préparer 3 654 livres pour Pondichéry par exemple, ce sont les livres inscrits sur la liste qui doivent partir et pas autre chose. Il ne s'agit pas que quelqu'un se dise : « *L'étagère où se trouvent les livres commandés est trop haute, je vais prendre autre chose* ».

**Olivier NORA**

Votre logistique est donc sous-traitée. Mais qu'en est-il du personnel de l'ONG ?

**Dominique PACE**

Et bien, monsieur, c'est moi. Tout repose sur mes épaules depuis seize ans, pour Biblionef France. Avec un conseil d'administration. Petite parenthèse, nous avons depuis ouvert d'autres Biblionef dans le monde. Aux Pays-Bas, en Belgique néerlandophone, au Surinam et en Afrique du Sud où dans ce pays depuis dix ans notre fondation distribue des livres dans les 11 langues officielles sud-africaines. Ici avec l'informatique, une secrétaire ne me serait plus vraiment nécessaire, mais j'aimerais trouver un *alter ego*, un moteur, quelqu'un avec qui je puisse partager mes champs d'actions, en explorer de nouveaux.

**Olivier NORA**

Donc il y a 300 000 ouvrages d'un côté et vous de l'autre.

**Dominique PACE**

Oui, et c'est lourd à porter, je vous l'assure !

**Serge EYROLLES**

Je n'ai pas bien compris quel type d'ouvrage vous récupérez ?

**Dominique PACE**

Des ouvrages pour la jeunesse.

**Serges EYROLLES**

Ça, j'ai compris, mais quel type d'ouvrage en particulier : des nouveautés ?

**Dominique PACE**

Ce sont des ouvrages récents. Il y a parfois des livres qui sont destinés aux solderies et dont on nous propose une partie.

**Serge EYROLLES**

Donc ils ne sont pas récents s'ils vont être soldés.

### **Dominique PACE**

Ils ont un an, deux ans ou trois ans. C'est tout de même récent. Ce ne sont pas des ouvrages obsolètes avec des informations périmées. Cela va de l'imagier pour les petits aux contes, en passant par les albums, romans, encyclopédies, dictionnaires, atlas... Pas de livres scolaires parce que ce n'est jamais adapté à ces enfants des autres pays. Du parascolaire certes, tout ce qui peut être manuel d'apprentissage de la grammaire, de la conjugaison, de l'orthographe, etc. Mais prioritairement des fonds jeunesse ; tout ce qu'un enfant, un adolescent va aimer lire, doit lire, découvrir : des classiques de la littérature, des livres documentaires, encyclopédiques bien illustrés. Pour la plupart ce sont des livres qui coûtent chers à la fabrication et dont on ne trouve pas d'équivalent dans tous ces pays.

Nous prenons exceptionnellement des retours de libraires. Il est vrai qu'à 90 %, nous n'acceptons pas le vrac, c'est-à-dire les livres à l'unité. Comme nous constituons un catalogue, il est bien sûr important d'avoir beaucoup de références différentes, mais aussi que chaque référence soit disponible en nombre, afin de pouvoir équiper les bibliothèques. Il n'y a qu'une seule maison d'édition dont nous acceptons le vrac. Ce sont les éditions Nord-Sud. Les albums sont ravissants, pour des enfants de 4 à 12 ans et comme on nous cède les retours des libraires de l'année, le contenu des palettes est pêle-mêle. C'est un énorme travail de tri pour reconstituer les collections. Mais ces ouvrages sont tellement beaux et appréciés que cela en vaut la peine.

### **Olivier NORA**

Ce sont vos logisticiens qui altèrent le code-barres pour garantir que ces livres ne reviendront en aucune manière sur le marché ?

### **Dominique PACE**

Oui, et je vous assure qu'aucun livre ne revient sur le marché, car nous avons pris toutes les garanties afin que cela n'arrive pas. Parmi les gens qui portent les projets, il y a des centres culturels français et des services de coopération et d'action culturelle français à l'étranger qui identifient, dans les pays où ils sont basés, des bibliothèques et écoles très demandeuses et très défavorisées. Ça fait partie de leur travail de soutenir ces établissements, de mener les programmes d'alphabétisation et de renforcer la présence du livre français. Nous les y aidons car ils n'ont plus tellement les moyens de leurs actions ! Ils servent donc de garants, puisqu'ils nous signalent des structures bénéficiaires. Les livres sont adressés aux services de coopération, aux centres culturels français ou aux instituts français qui en assurent la distribution.

Il y a aussi les Alliances françaises. Il existe des Alliances phares, qui sont très dotées, et d'autres qui vivent, qui doivent trouver elles-mêmes les moyens de leur survie. À Madagascar, les bibliothèques des Alliances françaises font aussi office de bibliothèques de lecture publique. Elles ont besoin d'aide. Il y a aussi des associations, des fondations et des ONG qui sont des structures solides, qui ont de l'expérience derrière elles et qui sont aussi nos partenaires. Elles nous présentent des projets bien construits et qui présentent toutes garanties. Les livres arrivent à leurs destinataires, les livres sont utilisés, les livres ne sont pas revendus. De temps en temps, je vais en mission voir ce qu'il en est, et je peux observer que les choses se passent de la manière prévue.

### **Olivier NORA**

Vous avez dit tout à l'heure qu'il y a d'un côté les dons, mais que vous achetiez aussi des livres. Comment cela se passe-t-il ? S'agit-il de dons de livres par les éditeurs ? Est-ce qu'il y a par ailleurs des dons financiers qui vous permettent d'acquérir des livres ? Et quelle est la proportion entre le don et l'achat ?

### **Dominique PACE**

Au départ, l'idée du projet, c'était d'acquérir gratuitement et donc de recevoir des dons importants de la part des éditeurs. C'est ce qui se faisait et c'est ce qui continue à se faire en grande majorité. Certains éditeurs, nous demandent toutefois des frais de déstockage. C'est une somme dérisoire, de l'ordre de quelques dizaines de centimes d'euros par ouvrage. Mais multiplié par X milliers de livres, cela coûte cher. Il y a quelques années, chez Nathan, qui est pourtant un de nos plus anciens partenaires et malgré les conventions que nous avons signées, le Directeur jeunesse nous a dit qu'il ne pouvait plus nous donner une partie des livres destinés à être soldés. Il y avait parmi eux des livres que je voulais absolument avoir pour enrichir notre catalogue. Donc, pendant quelques années, nous avons fait des efforts financiers considérables pour acheter, dans les mêmes conditions que celles qu'il proposait aux soldeurs, des références très intéressantes. Au bout de trois ou quatre ans, il ne nous était plus possible, de continuer à acheter ces livres. Je venais de réaliser que cette année-là nous avions dépensé 45 000 euros. Cela peut vous sembler dérisoire, mais pour une association, cela fait beaucoup d'argent. Nous n'avions pas de donateur financier en contrepartie pour nous le permettre. Je suis donc allé voir la nouvelle P-DG de Nathan, qui s'est engagée à nous donner les livres comme par le passé. Mais encore une fois, comme je le disais tout à l'heure, même chez les éditeurs plus solides, les plus importants, les propositions de dons ont tendance à s'amenuiser par rapport à ce qu'elles étaient il y a quelques années. C'est pour ça qu'il faut essayer d'engager dans l'aventure d'autres éditeurs sans compter tout l'intérêt d'enrichir notre offre pour mieux répondre à une diversité de besoins.

### **Olivier NORA**

Donc pas de mécènes privés, pas de donateurs ?

### **Dominique PACE**

Hélas, non. Mais par deux fois nous avons reçu un financement de la Fondation Air France pour faire traduire et imprimer en 10 000 exemplaires un album pour enfants qui traite du sida : *Brenda a un petit dragon dans son sang*. Il a été publié aux éditions du Cherche-Midi.

### **Serge EYROLLES**

Y-a-t-il une coordination avec les autres associations qui font le même travail que vous ?

Conseil du livre - 10 mars 2009 Hervé GAYMARD – SITUATION DU LIVRE - Annexe 4 202

**Dominique PACE**

Il n'y a pas tellement d'associations qui font la même chose et je crois même pouvoir dire que nous sommes les seuls à faire ce travail, exclusivement ciblé sur un public jeune, d'enfants et d'adolescents...

**Serge EYROLLES**

Il y a des associations qui ont un public plus large et qui incluent la jeunesse dans leurs programmes.

**Dominique PACE**

Avec uniquement des livres neufs et récents choisis à l'unité près par les bénéficiaires, je ne crois pas.

Nous n'avons jamais pratiqué la collecte de livres usagés auprès d'écoles ou de particuliers. Je sais toujours gré au Centre national du livre d'avoir soutenu, il y a seize ans, l'idée novatrice de Bibliodef en matière de dons de livres, de donations de livres. C'est peut-être mieux de dire « donation » que « don », parce que dans « donation » ou « dotation », il y a une notion d'encadrement, d'action destinée à quelqu'un qui va recevoir mais qui se trouve aussi engagé dans un vrai partenariat. En 1998, ces réflexions ont abouti à la rédaction d'une Charte du don de livres, dont nous sommes membres fondateurs avec le ministère de la Culture, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Coopération, le BIEF, l'Association des bibliothécaires français, entre autres.

**Serge EYROLLES**

Il existe une Charte du don de livre ?

**Dominique PACE**

Oui, elle n'a peut-être pas été assez largement diffusée mais elle existe. Elle a été instaurée lors des assises de Lille en 1998, aboutissement de réflexions au niveau national et où étaient présents des représentants des ministères concernés, ainsi que l'association Culture et Développement, qui s'occupe beaucoup de formation et un tout petit peu de donations de livres et qui a été chargée par les ministères de rédiger les actes de ces réunions et cette Charte du don de livres. Pendant plusieurs années, nous nous sommes réunis pour associer au projet les gens qui étaient intéressés, à la fois donateurs et bénéficiaires afin que cela aboutisse à des échanges de savoirfaire, à des actions de partenariats, de coopérations et non pas à des actions d'assistantat. Cette charte est en quelque sorte un code de déontologie qui permet une amélioration des pratiques en matière d'aide à la lecture.

**Hervé GAYMARD**

Avez-vous noué des partenariats avec l'Agence française de développement ?

**Dominique PACE**

Non, car je n'arrive pas à trouver d'entrées.

**Hervé GAYMARD**

Et non plus avec les financements communautaires ?

**Dominique PACE**

Si vous saviez combien de fois nous avons essayé ces dernières années ! On a été de direction en direction, avec des appuis et des introductions, des portes s'ouvraient mais finalement se révélaient à chaque fois ne pas être les bonnes... C'était tellement compliqué que j'ai fini par abandonner.

**Hervé GAYMARD**

Je sais que, comme dit le proverbe, qui trop embrasse mal étreint. Mais n'avez-vous jamais été tentée d'élargir vos projets au-delà du cercle des enfants et de la jeunesse ?

**Dominique PACE**

Vous voulez dire de l'élargir à un public adulte ? Non, parce que comme vous le dites, qui trop embrasse mal étreint. Je n'exclue pas l'idée que cela se puisse un jour, mais notre volonté est vraiment de nous occuper prioritairement de cette jeunesse qui est laissée à l'abandon. Les enfants grandissent très vite, ils n'attendent pas. Ils sont vite dépassés et le temps qui est perdu dans les premières années ne se rattrape jamais. C'est vrai aussi que l'édition pour la jeunesse est belle, dans sa grande majorité. Elle offre des possibilités énormes. Il y a un enfant universel et il y a beaucoup de livres qui peuvent aller partout. S'attaquer à la littérature adulte, aurait aussi été courir

Conseil du livre - 10 mars 2009 Hervé GAYMARD – SITUATION DU LIVRE - Annexe 4 203

le risque d'être le déversoir des maisons d'édition, et se voir proposer des livres qui ayant eu du mal à être lus ici, auraient du mal à être lus ailleurs. Ça, je n'aurais pas voulu le faire. Mais c'est vrai qu'il y a des secteurs à explorer, peut-être pour d'autres associations. Pourquoi ne pas rester dans nos complémentarités. Il y a aussi par exemple les livres scientifiques et techniques, les livres professionnels... Nous recevons des demandes de temps en temps pour ce type d'ouvrages. Ce serait bien peut-être que certaines associations explorent ces secteurs-là. Nous pourrions nous retrouver autour de certains projets.

**Hervé GAYMARD**

Vous parliez de francophonie tout à l'heure et il m'est arrivé, il y a trois ans à Bombay, de tomber dans un immeuble sur un Cercle du livre français. J'y ai trouvé une charmante dame qui veillait sur son stock de livres comme sur un trésor. Or, elle n'avait reçu aucun livre depuis 1960 ! Elle m'a montré un livre d'or où avait signé André Maurois, qui était passé une fois dans ce Cercle du livre français, au temps où il y avait encore ce qu'on appelait alors le Service des oeuvres. Mais rien depuis 1960 ! C'était quelque chose de totalement "naphtalisé", sympathique

certes et touchant, mais totalement "naphtalisé".

**Dominique PACE**

C'est comme cela partout et c'est pour cela que la tâche est énorme. C'est pour cela, Monsieur Eyrolles, que nous ne serons jamais assez nombreux pour accomplir ce travail et apporter des aides. En 1992, je me suis trouvée à l'université de Perm dans l'Oural qui se réouvrait à notre monde. Les professeurs de français s'exprimaient parfaitement, alors que les quelques livres de leur bibliothèque étaient hors d'âge, ils récitaient des vers de François Villon. Quelle leçon !

**Serge EYROLLES**

J'ai une autre anecdote. J'ai été dans les pays de l'Est avec un Ministre de la Culture il y a quelques années. Il y avait une librairie française qui avait des livres totalement périmés. Or, si on se met à envoyer gratuitement des livres aux Centres culturels, on peut se poser la question de l'avenir de ces libraires. La librairie française de New York vient de fermer, de même que celle de Milan. C'est toujours difficile, c'est un équilibre entre la loi du marché et l'ONG qui assure sa mission, que tout le monde reconnaît. Quand une librairie française ferme à l'étranger, c'est aussi un lycée français derrière et plein de choses encore. C'est quand même assez inquiétant. Je me souviens toujours de cette dame, libraire à l'étranger, qui pleurait devant le Ministre en lui disant que les achats du lycée français de ce pays étaient faits directement chez les éditeurs français, sans passer par elle. C'est aussi un problème de circuit du livre. Il y a l'exemple du Liban qui s'approvisionne en Afrique du Nord. Ce sont des livres qui sont pratiquement donnés, ou imprimés illégalement et qui sont vendus à des prix défiant toute concurrence. Et cela tue un peu le marché.

**Dominique PACE**

On ne peut pas dire que la librairie française de New-York et celle de Milan ferment à cause des ONG. Les USA et l'Italie ne font pas partie de leurs champs d'action ! Elles ferment pour d'autres raisons. La librairie de France de New-York tient davantage d'un lieu culturel pour une élite francophone que d'une véritable librairie avec tout ce que cela suppose de gestion et de veille sur l'évolution du métier.

**Hervé GAYMARD**

Budgétairement, comment fonctionne votre association ? Vous bénéficiez quand même de quelques subventions ?

**Dominique PACE**

Oui, il y a des subventions, qui ne sont pas énormes mais qui sont fort bienvenues. J'espère qu'elles arriveront encore en 2009. C'est très important pour nous et ceux qui comptent sur nous et anecdotique il faut bien le dire au niveau du budget des ministères concernés. Elles représentent environ un tiers du budget de Bibliodef. Il y a une subvention du Centre national du livre, qui nous aide depuis la création de l'association et qui est la plus importante. Il y a une subvention du ministère des Affaires étrangères, une subvention moindre du ministère de l'Éducation nationale et une autre provenant du Sénat. Pour le reste, nous demandons une participation aux frais à nos partenaires. Ils mettent leur obole, parce qu'il faut qu'ils prennent conscience que tout cela a un coût, que rien n'est facile et que l'envoi de milliers de livres coûte beaucoup d'argent et demande beaucoup de travail. S'ils souhaitent pouvoir continuer à bénéficier de ce service sur mesure comme d'autres aux quatre coins du monde, il faut une petite participation aux frais. Bon an mal an, s'il y a assez de projets, les choses roulent et nous pouvons assurer les coûts. Nous avons un budget d'environ 200 000 euros par an. Ce n'est pas énorme. On pourrait évidemment valoriser le nombre de livres qui est envoyé chaque année et l'intégrer dans ce budget. Quand on pense qu'il y a 160 000 livres qui sont envoyés chaque année, ces coûts sont finalement dérisoires.

**Olivier NORA**

Quels sont vos modes d'expédition ?

**Dominique PACE**

Du groupage maritime pour la plupart, avec ré-acheminement terrestre si nécessaire. Depuis toutes ces années, nous avons évidemment développé des relations avec un réseau de transporteurs, mais qui ne sont pas des mécènes non plus ! C'est regrettable mais c'est comme ça.

**Olivier NORA**

Vous n'utilisez pas la valise diplomatique ?

**Dominique PACE**

Non, la valise diplomatique, ce n'est pas possible. Nos expéditions de livres sont trop importantes. Nous avons écrit à Vincent Bolloré pour obtenir la gratuité du fret sur certaines destinations africaines mais n'avons pas obtenu de réponse, du moins pas encore pas encore...

**Hervé GAYMARD**

Merci pour votre enthousiasme, votre énergie et les fenêtres que vous nous ouvrez.

Conseil du livre - 10 mars 2009 Hervé GAYMARD – SITUATION DU LIVRE - Annexe 4 205